

REGLEMENT FOULEES SAINT-PANDELONNAISES

PARTICIPATION Epreuves ouvertes aux licenciés et non licenciés toutes fédérations.

INSCRIPTION Sur place à partir de 14h00
Minimes à masters 8 = 5Km et marche 8€ préinscription / 10€ le jour de la course
Cadets à masters 8 = 10Km 10€ préinscription / 12€ le jour de la course

En 2024, fin du Certificat médical. **Obtenez dès maintenant sur le site**

PB Organisation, votre PPS (Plan Prévention Santé) ou

LICENCE OBLIGATOIRE

ATTENTION : Clôture des inscriptions à 17h25.

ASSURANCE Les licenciés sont couverts par l'assurance de leur licence
Les autres participants doivent s'assurer personnellement

Départ et arrivée devant le hall des sports à partir de 18 h.

PARCOURS

SECURITE Service médical assuré par les secouristes Croix Rouge et le Comité d'organisation

- Tout coureur se verra refuser le départ sur non présentation d'un PPS ou d'une licence sportive
- Les accompagnants à vélo sont autorisés et couverts par leur propre assurance ; l'organisation décline toute responsabilité
- Aucun lot ne sera valorisé
- L'âge minimum requis correspond aux catégories minimes.
- Une tenue décente ainsi qu'une attitude fair-play sont particulièrement recommandées.
- L'organisateur se réserve le droit d'interdire à toute personne de prendre le départ.
- L'organisation décline toute responsabilité vol-perte
- Le montant de l'inscription est fixé à 8€ pour le 5 km et la marche, 10€ pour le 10 km (préinscription Internet)
- Course enfants gratuite avec autorisation parentale obligatoire